



## AMBASSADE DE FRANCE EN TUNISIE

*L'Ambassadeur*

Tunis, le 8 avril 2020

### Covid-19 : AMENAGEMENT EXCEPTIONNEL DU CALENDRIER SCOLAIRE

Mesdames, Messieurs,

Mes premières pensées vont, de nouveau, vers l'ensemble de la communauté éducative, qu'il s'agisse des personnels, des élèves et des familles. A toutes et à tous, à vos parents et proches, je souhaite, en ce moment difficile et singulier de nos vies, la meilleure santé possible, physique, psychologique, matérielle. **Je pense tout particulièrement aux plus vulnérables comme aux plus isolés et nécessairement à nos enfants les plus fragiles, notamment en terme d'apprentissage.**

Je tiens tout d'abord à **rassurer l'ensemble des agents travaillant pour nos établissements. Leur santé étant ma priorité absolue, ils peuvent et pourront compter sur tous les dispositifs d'accompagnement adaptés à l'évolution de la situation sanitaire.** Celle-ci, rapportée à ce qui se passe en Europe, et je pense particulièrement à la France, est à la fois maîtrisée et privilégiée en terme de personnes infectées et bien entendu de victimes. Avec le médecin conseil du poste, nous suivons, jour après jour, le développement de la pandémie et nous saurons réagir et vous protéger.

S'agissant des enseignements et des examens, je veux également rassurer celles et ceux qui nous ont fait confiance, à savoir les familles et leurs jeunes.

En raison de cette crise sanitaire, l'ensemble des dix-neuf établissements scolaires homologués ou en cours d'homologation à programme français en Tunisie a, comme vous le savez, fermé ses portes le jeudi 12 mars dernier au soir.

Dès le lundi 16 mars, la continuité pédagogique s'est mise en place dans toutes nos classes, de la maternelle à la terminale. Compte tenu de l'urgence et du caractère totalement inédit de la situation, **je salue le travail exceptionnel rempli par les équipes d'encadrement et enseignantes ainsi que par les formateurs à leurs côtés.**

L'enseignement français à l'étranger a fait preuve d'une remarquable capacité d'adaptation, tout en visant l'excellence. **Nulle part ailleurs dans le monde, pareille réponse n'a été apportée aux attentes des élèves et de leurs familles qui se sont pleinement impliqués dans l'installation de « l'école à la maison ».**

Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Education nationale et de la jeunesse, a par ailleurs présenté ce vendredi 3 avril les mesures d'aménagement des épreuves des examens nationaux. Ne pouvant garantir de façon absolue la tenue d'épreuves écrites dans le calendrier prévu et au regard des conditions sanitaires, **le choix a été fait de valider le brevet et le baccalauréat général et technologique en contrôle continu.**

Ces mesures, qui, je le souhaite, doivent s'appliquer à l'ensemble de nos écoles homologuées ou en cours d'homologation, impliquent que nos établissements resteront ouverts aux enseignements jusqu'au mardi 30 juin compris.

Notre objectif est évidemment de **garantir l'équité et la qualité de ces enseignements et la réussite de nos jeunes.** Nous pourrions le faire d'autant mieux en proposant à toute la communauté éducative un calendrier adapté aux circonstances exceptionnelles qui sont les nôtres.

J'ai donc souhaité, pour l'établir au mieux des préoccupations de chacun, consulter les organisations des représentants des personnels, des parents d'élèves et l'ensemble des chefs d'établissements concernés.

Les vacances de Printemps, prévues du vendredi 17 avril soir au lundi 4 mai au matin, risquent de se dérouler en période de confinement et probablement avec des restrictions de circulation et de sortie du territoire tunisien. Cet agenda ne permettrait pas de profiter pleinement de ce temps de respiration.

Néanmoins, personnels, élèves et familles ont grand besoin, après cette période d'enseignement à distance, de reprendre des forces.

**Les vacances de printemps seront donc réparties en deux temps ainsi qu'assorties de jours de congés supplémentaires :**

- **du jeudi 16 avril au soir au lundi 27 avril matin**
- **du jeudi 21 mai au soir au mercredi 3 juin matin.**

Cette nouvelle répartition des vacances de printemps et l'augmentation des jours de congés permettront **des respirations utiles dans cette période si particulière.** Il était ainsi très important de pouvoir ménager après quatre semaines d'enseignement, peut-être à distance, un second temps de repos : celui-ci coïncidera avec l'Aïd, et, espérons-le, pourra permettre un retour à la normale en terme de loisirs et de déplacements, y compris à l'étranger.

Par ailleurs, le 1<sup>er</sup> mai, fête du Travail, sera chômé.

Ce calendrier sera présenté dès ce mercredi 8 avril aux conseils d'établissements de certaines de nos écoles et, dans la foulée, proposé pour validation à l'Agence de l'enseignement français à l'étranger dont la direction m'a déjà assuré de son plein accord.

A toutes et à tous, je souhaite que ce printemps pas comme les autres soit celui de la solidarité, de l'équilibre, de la confiance et de la gratitude envers notre réseau, ses équipes, ses élèves et leurs familles.

Avec amitié et fraternité.



**Olivier Poivre d'Arvor**